

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 4 novembre 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 4 novembre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 2 p. (176r, 177r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 4 novembre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52049>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 novembre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination 26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

Résumé Godin accuse réception de la lettre de Tisserant du 2 novembre 1885. Sur la nomination d'un délégué. Godin fait part à Tisserant des remarques du notaire Carré sur l'emprunt hypothécaire. Sur le tarif des notaires pour un emprunt hypothécaire : Godin croit pouvoir traiter de gré à gré comme le fait la famille d'Orléans.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Consultation juridique](#)

Personnes citées

- [Carré \[Guise\]](#)
- [Orléans, d' \[famille\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
